



Audioconférence DG « COVID – 19 »

du 05 mars 2021



Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.

En préambule nous souhaitons la bienvenue au nouveau chef de Ressources Humaines, M. Frédéric Descrimes-Favraud en provenance de la RATP.

Les chiffres pour la semaine en cours :

Agents en Télétravail	5133 (5117 le 26/02)
Agents en isolement	129 (164 le 26/02)
Agents en covid +	29 (35 le 26/02)

La DG nous communique l'existence d'un cluster : sur le terminal d'Orly avec 8 cas positifs à ce jour.

L'évaluation professionnelle,

A peine, la campagne d'évaluation débute que des chefs de service évaluent les agents en leur apportant des griefs dans leur CREP sur leur situation administrative courant printemps 2020. Nous sommes intervenus sur ce point auprès de la DG.

Une note est en cours de rédaction, cette note vise à recadrer certaines pratiques qui explique comment traiter les agents placés en télétravail ou bien en ASA au moment de la crise sanitaire en 2020.

Pour l'évaluation professionnelle, la Directrice Générale préconise de neutraliser la période de PCA sur l'entretien professionnel.

Statistique télétravail,

La DG veut une étude plus fine du télétravail par type de service dans le but d'identifier le niveau de télétravail vis-à-vis de la moyenne nationale.

L'UNSA Douanes réclame, et ce depuis le début de la crise :

Une égalité de traitement dans le télétravail sur l'ensemble du territoire, mêmes droits au télétravail pour une même fonction ou mission télétravaillable.

Situation sanitaire et campagne de vaccination,

- Situation sanitaire de Mayotte

Situation de Mayotte, une 3^e semaine de confinement local, le taux 395 pour 100 000 habitants, sur la campagne de vaccination sur Mayotte, la Douane est prioritaire au même titre que les autres administrations, la vaccination est sur la base du volontariat, actuellement **33 agents ont reçu 1^{ere} injection.**(soit 37%).

- Campagne de vaccination dans les services publics

- Selon la DGAFP, les médecins du travail pourront vacciner les agents puisqu'ils interviennent auprès des personnels, mais cela sera de manière encadrée.

- Il est à noter que l'administration n'est pas autorisée à établir des recensements de pathologies médicales pour mettre en place la stratégie gouvernementale de vaccination.

La confidentialité vis-à-vis des employeurs doit être assurée aux fins de préservation du secret médical : les agents concernés devront effectuer d'eux-mêmes la démarche de se rapprocher du service de médecine de prévention en vue d'une vaccination.

- Pour justifier de leur absence auprès de leur employeur, les agents l'informeront du fait qu'ils rencontrent leur médecin du travail à leur demande, sans avoir à en préciser le motif, ni à devoir récupérer le temps passé dans le cadre de la vaccination **(la vaccination dans ce cadre s'opère sur le temps de travail)**

- Saisie, par les professionnels de santé, des vaccinations réalisées dans le système d'information national dédié.

- La Douane souhaite que les services de DUNKERQUE, CALAIS et BOULOGNE soient des priorités.

Le début de la vaccination commencera « à titre » expérimental mi-mars et s'élargira en avril selon le calendrier gouvernemental.

La vaccination n'étant pas obligatoire et relevant d'un choix individuel, il ne peut être demandé à un salarié ou un agent de faire connaître son statut vaccinal. L'UNSA Douanes estime que les efforts doivent être portés sur la possibilité pour chacune et chacun d'avoir un accès simple au vaccin.

Télétravail

La dotation en matériel informatique sur la DGDDI, pour les agents en télétravail, est à ce jour de 5 000 ordinateurs portables distribués pour 9 400 agents, 4 400 ordinateurs portables seront pris sur le stock stratégique pour atteindre 100 % à l'horizon de l'été 2021.

L'UNSA Douanes a toujours revendiqué, depuis la seconde vague, une vraie prise en compte des dotations aux agents en PC et en téléphonie.

Concernant les frais induits supportés par les agents, c'est en cours de discussion niveau fonction publique, donc il y aura une déclinaison ministérielle ; de ce fait notre administration se refuse à un effort.

L'UNSA Fonction publique a revendiqué durant cette négociation :

- **Sa volonté que le télétravail s'intègre dans une perspective de qualité de vie au travail pour les agents.**

- **Le respect de la vie privée des agents, la protection de leurs données personnelles et le droit à la déconnexion.**
- **Les coûts liés au télétravail doivent être à la charge de l'employeur.**
- **Une mesure réelle de la charge de travail.**

Retour du questionnaire des stagiaires de La Rochelle

Actuellement, il y a 227 contrôleurs stagiaires, depuis le début de leur stage celui-ci se fait en distanciel, la DNRFP a lancé un questionnaire afin d'avoir le ressenti des stagiaires, selon les résultats, il y a 10 stagiaires qui se sont estimés en décrochage, 1/4 des stagiaires n'ont pas travaillé dans des conditions satisfaisantes, 47 % des stagiaires s'estiment en difficulté méthodologique.

Rmis nationale

À destination des agents des recettes interrégionale, l'intersyndicale nationale avait opté pour une Rmis disons d'un type innovant.

Le sujet n'est pas tranché, la DG s'est adressée vers le Secrétariat Général de Bercy, qui s'est tournée vers la DGAFP, **cependant celle prévue la semaine prochaine semble compromise.**

L'UNSA Douanes le déplore fortement, mais nous ne sommes pas surpris...

Notre volonté de pragmatisme et d'efficacité n'est pas partagée par tout le monde !!!



Position statutaire des agents en provenance de métropole à destination des territoires ultra-marins

Des agents des territoires ultra-marins se sont vus imposer d'être en CA comme position administrative, en retour de métropole, pour la septaine. Nous avons demandé à la DG d'éclaircir ce point. Ainsi, les agents au retour doivent être placés en télétravail ou bien en ASA si la fonction n'est pas télétravaillable .

Stage pour les lauréats de l'examen pro de B en A

La formation concernant les lauréats sera faite à distance.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Vos représentants UNSA Douanes.